



S'WASCHPEL BLATT'L

Le bulletin municipal d'Oberbronn

Janvier 2024 N° 55

Chers concitoyens,

Une nouvelle année pointe le bout de son nez, tel un rayon de soleil après un épais brouillard matinal, et voilà que tout est possible à nouveau.

Le Conseil municipal et le Personnel municipal restent à l'écoute de vos suggestions et vos critiques afin de trouver ensemble les meilleures solutions pour notre très beau village Oberbronn.

La richesse est dans la diversité, sachons la préserver !

Le Maire, les Adjointes, les Conseillers municipaux et l'ensemble du personnel communal vous adressent leurs meilleurs Vœux pour l'Année 2024.

Alles Guete im Neje Johr fer Alli.



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTE SÉLECTIVE ! Report collecte !

	OBERBRONN	OBERBRONN-SUD	OBERBRONN-NORD
Bac ordures ménagères	Lundi 08 janvier 2024 Lundi 22 janvier Lundi 05 février	Lundi 08 janvier 2024 Lundi 22 janvier Lundi 05 février	Mardi 09 janvier 2024 Mardi 23 janvier Mardi 06 février
Collecte sélective	Jeudi 11 janvier 2024 Jeudi 25 janvier Jeudi 08 février	Jeudi 11 janvier 2023 Jeudi 25 janvier Jeudi 08 février	Samedi 06 janvier 2024 Vendredi 19 janvier Vendredi 02 février

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée
du 22 décembre au soir au 02 janvier au matin.
En cas d'urgence et d'**urgence uniquement**
vous pouvez contacter le 06 71 84 39 69



SOYEZ VIGILANTS

Protégez vos compteurs du gel



FÊTE DE NOËL DES AÎNÉS

La fête de Noël dédiée aux seniors, organisée le dimanche 3 décembre au couvent d'Oberbronn, a rassemblé, comme le veut la tradition, les résidents de plus de 70 ans pour un moment de joie et un repas délicieux.

Cet événement, cher à notre commune, offre l'opportunité aux élus locaux d'honorer nos aînés et de revivre avec eux les moments forts de l'année écoulée.

Le groupe Duo Mélodie a animé l'après-midi avec une musique entraînante, invitant les participants à se déhancher sur des rythmes de marche, valse et tango.

La réussite de cette édition est confirmée par les sourires radieux qui éclairaient le visage de chacun des invités.



RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans l'article « **COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES : QU'EST-CE QUI CHANGE AU 1ER JANVIER 2024** » paru dans le Waschpel Blatt'l du mois de décembre. **Les jeudis des semaines paires, il vous faudra sortir les bacs de tri qui sont des poubelles bleues** et non brunes comme indiqué par erreur. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Principales décisions du Conseil municipal réuni le 14 décembre 2023

Tarifs communaux 2024

Le Conseil décide de reconduire les tarifs appliqués en 2023, à savoir :

Libellés	2024
Tombe simple – 15 ans	81,00
Tombe simple – 30 ans	123,00
Tombe double – 15 ans	153,00
Tombe double – 30 ans	243,00
Concession – 15 ans	483,00
Concession – 30 ans	948,00
Concession – 15 ans	258,00
Concession – 30 ans	498,00
Droit de stationnement en vue de la vente de pizzas ou tartes flambées par des commerçants non sédentaires (le m ²)	8,00
Marchands ambulants par demi-journée d'occupation des lieux	8,00
Marché hebdomadaire	2,00
Cirques par jour d'occupation des lieux	50,00
Taux horaire demandé pour l'exécution, par des agents communaux, de travaux à charge des particuliers	27,00
Tarif horaire demandé lors de l'intervention du personnel communal dans le cadre de sinistre	35,00
Montant forfaitaire facturé en cas de reversement des bornes en fonte délimitant les trottoirs	120,00
Dépôt inférieur ou égal à 1 m ³	500,00
Par m ³ supplémentaire	500,00/m ³
Montant forfaitaire	100,00

Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024

Le Conseil autorise le Maire à engager les dépenses suivantes avant le vote des budgets primitifs 2024 :

Budget principal

- Etude de dé raccordement des eaux pluviales : 30 000,00 €
- Travaux de renforcement du réseau électrique : 150 120,00 €
- Acquisition de dispositifs travailleur isolé : 5 000,00 €

Budget Eau

- Réfection réservoir du Couvent : 50 000,00 €

Budget principal

- Etude de modélisation : 30 000,00 €

Forêt communale : Approbation de l'Etat prévisionnel des coupes, des travaux d'entretien et de renouvellement 2024

Le Conseil approuve comme suit les prévisions proposées par l'Office National des Forêts :

	Recettes € HT	Dépenses € HT
Recettes brutes d'exploitation	32 360,00	
Dépenses d'abattage et de façonnage		11 210,00
Dépenses de débardage et de câblage		6 600,00
Honoraires O.N.F.		2 117,00
Totaux :	32 360,00	19 927,00
Résultat prévisionnel exploitation :	12 433,00	
Travaux d'entretien et de renouvellement		3 860,00
Résultat prévisionnel total :	8 573,00	

Modification du tableau des effectifs communaux : Suppression d'un poste

Suite à la démission d'un agent, le Conseil supprime le poste correspondant.

Protections sociales complémentaires Santé et Prévoyance : Participations financières de la commune

Compte tenu des augmentations des cotisations respectives entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2024, le Conseil décide de revaloriser comme suit les participations financières de la commune :

- SANTE : Montant forfaitaire mensuel par agent : 35,00 €
Montant forfaitaire mensuel par enfant : 5,00 € jusqu'à l'âge maximum de 23 ans
- PREVOYANCE : Montant forfaitaire mensuel : 35,00 €

Versement de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire

Le Conseil décide de verser aux agents communaux la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire instaurée par décret du 31 octobre 2023.

Aménagement de la rue de la Croix – Lot n° 02 – Réseaux d'assainissement et d'eau potable : Approbation de l'avenant n° 1 au marché SOTRAVEST

Suite à la réalisation de travaux supplémentaires, le Conseil approuve l'avenant n° 1 au marché SOTRAVEST pour un montant de 14 492,80 € TTC. De ce fait le montant du marché passe à 512 610,30 € TTC.

Location de la chasse communale 2024-2033

Dans le cadre de la relocation des lots de chasse communaux pour la période 2024 – 2033, le Conseil :

- valide les enclaves sollicitées par l'Office National des Forêts d'une superficie totale de 21ha63a85ca
- approuve la désignation de M. ACKER Pierre, domicilié à 67170 BILWISHEIM, en qualité d'estimateur chargé d'évaluer les dommages causés par le gibier, et notamment les dégâts causés par le gibier autres que les sangliers.

ETAT-CIVIL : NOVEMBRE 2023 / DECEMBRE 2023

Naissances :

28/11 Lucie
Fille de Dylan STAUB et Cynthia RAHM
domiciliés au 24B, rue de Niederbronn

Mariages :

16/12
Arthur ESSINDI ONDIGUI et Elodie PETITNICOLAS
domiciliés au 13 route de Gumbrechtshoffen

Décès :

02/12
Madame Catherine DAUPHIN âgée de 89 ans
domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie au 2 rue Principale



LES GRANDS ANNIVERSAIRES DU MOIS DE JANVIER (80 ANS ET PLUS)

04/01	94 ans	Monsieur François BUND domicilié au 12 rue de Gumbrechtshoffen
05/01	87 ans	Monsieur Frédéric MAIER domicilié au 2 rue du Sable
06/01	92 ans	Monsieur François BIRGY domicilié au 3 rue de l'Union
09/01	95 ans	Sœur Micheline-Marie TRAUTTMANN domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie - 2 rue Principale
10/01	93 ans	Madame Jeanne SCHMALTZ domiciliée au 10 rue de l'Union
11/01	84 ans	Madame Sonia KUNKEL domiciliée au 14 rue de Niederbronn
11/01	83 ans	Monsieur Ernest BARTH domicilié au 3, rue Wester
15/01	91 ans	Sœur Eliane CAUQUOT domiciliée au Monastère Saint Alphonse – 2, rue Principale
15/01	82 ans	Monsieur Charles SATTLER domicilié au 18, rue des Fontaines
23/01	85 ans	Madame Lucie HEILIG domiciliée au 7, rue du Maire Dr Dietz
23/01	83 ans	Madame Elsa WEIL domiciliée au 7, rue Wester
27/01	91 ans	Madame Marguerite MILLI domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie - 2, rue Principale
29.01	90 ans	Madame Marthe MAHLER domiciliée au 27, rue de Niederbronn

NOUVELLES BORNES DE COLLECTE DE BIODECHETS

Les bornes d'apport volontaire sont en place et opérationnelles. Vous pourrez y déposer tous les déchets alimentaires : épiluchures, restes de repas, viande, poisson, pain, produits laitiers. Nous attirons votre attention sur le fait qu'il sera obligatoire de les mettre au préalable dans les sacs en papier kraft que vous avez reçus avec votre « kit déchets alimentaires ».

A Oberbronn, les emplacements des bornes à biodéchets sont les suivants :

- Parking du stade (1)
- Place du Couvent au niveau du parking (2)
- Rue de Zinswiller au parking du Cimetière (3)
- Croisement entre la Route de Gumbrechtshoffen et la Rue des Peupliers (4)



1



2



3



4

NOUVELLE BORNE RELAIS EST

Depuis le 14 décembre 2023, une borne du Relais EST est à votre disposition au niveau du parking cimetière, rue de Zinswiller.

Le Relais EST collecte, trie et valorise les textiles, linges et chaussures localement à Wittenheim (68).

98% des dons sont réutilisés ou recyclés.

La vocation du Relais EST est de créer des emplois en insertion pour des personnes en situation d'exclusion.

Pour plus d'information : www.relaisest.org

Merci pour votre geste écologique et solidaire !



QUE DONNER ?
Merci de mettre vos dons dans un **sac bien fermé** afin de les protéger.

 vêtements propres et secs	 chaussures liées par paires
 petite maroquinerie	 linge de maison

Pour en savoir + : www.relaisest.org



Les élèves reçoivent des manneles à l'école !



Le mardi 5 décembre, Monsieur le Maire accompagné de Mr Spagnol et de Mme Lincker sont venus à l'école apporter des manneles aux élèves de la PS au CM2 ! Préalablement, les élèves de PS-MS ont chanté une **Chanson** de circonstance pour les remercier. Un joli moment de dégustation tous **ENSEMBLE** devant un paysage enneigé ! Merci la Mairie !

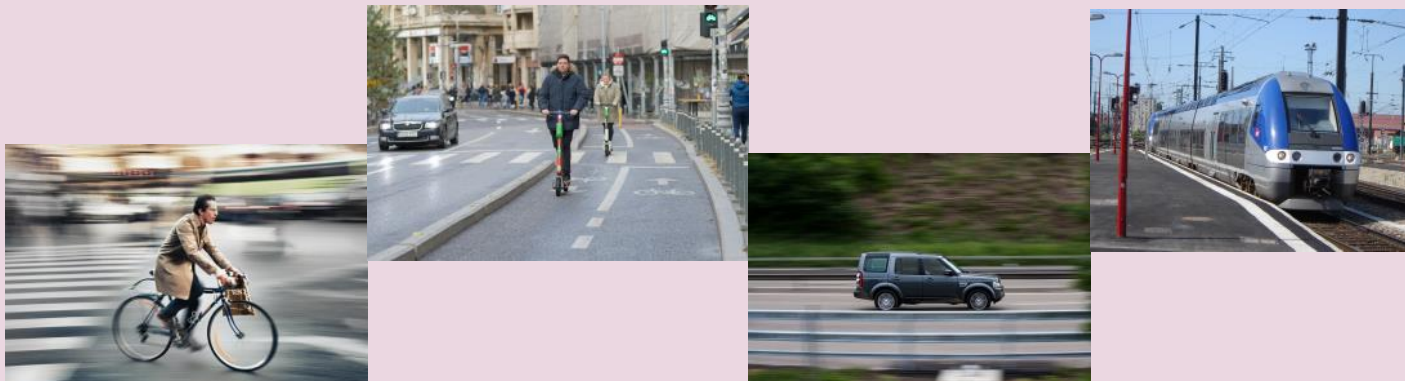


ENQUÊTE MOBILITÉ DANS LE GRAND EST : VOTRE AVIS COMPTE !

Du 16 janvier au 20 avril 2024, la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, l'Eurométropole de Strasbourg, et les Communautés d'agglomération de Mulhouse, Colmar, Haguenau et Saint-Louis, unies dans le Pôle métropolitain, lancent une enquête sur les déplacements quotidiens des habitants.

À partir de janvier 2024, des lettres-avis seront envoyées pour fixer des rendez-vous pour les entretiens. Les participants, choisis parmi un panel représentatif, seront contactés par téléphone, avec un SMS en préambule et un message vocal en cas de non-réponse. Le respect du RGPD sera assuré.

Nous vous remercions par avance pour votre participation qui permettra de dessiner l'avenir des politiques de mobilité dans notre région.



PROCHAIN STAMMTISCH

Le prochain « Stammtisch » aura lieu le
12 janvier 2024

R.V. fixé à 19 heures à l'Auberge
« **Au Bœuf Noir** »

28, rue Principale

Les malgré-nous
avec Nicolas MENGUS, historien



PROCHAINES COLLECTES

ESPACE CUIRASSIERS

Place de la castine - 67 110 Reichshoffen

Le lundi 19 février de 16h30 à 20h00

RÉSERVES FAIBLES



Nous vous rappelons que, pour voir vos informations publiées dans le bulletin municipal, il vous faudra nous les faire parvenir impérativement par voie numérique avant le 15 du mois précédent à l'adresse : mairie.oberbronn@laregie.fr

Directeur de la publication : Patrick Bettinger Mise en page : Jean Levatic

Crédit photos : Pixabay, Pexel, Jean Levatic